

LA POLÉMIQUE DANS LES PENSÉES

par Jacques PLAINEMAISON

Pascal aurait-il eu recours à des formes polémiques dans l'apologie de la religion chrétienne qu'il avait entreprise ? On peut se le demander. En effet, Etienne Périer ne définit-il pas l'ouvrage comme « un ouvrage fait contre les athées » ? A l'en croire, Pascal « voulait déclarer la guerre » à tous ceux qui « attaquent » (1) la religion dans sa vérité ou dans sa sainteté. Quant à Gilberte, elle écrit de son frère :

« il se sentit tellement animé contre les athées que, voyant dans les lumières que Dieu lui avait données de quoi les convaincre et les confondre sans ressource, il s'appliqua à cet ouvrage... » (2).

Si le verbe « convaincre » peut évoquer le rôle de l'apologiste, les mots « les confondre sans ressource » évoquent un combat, une polémique suivie de la défaite complète et définitive de l'adversaire. Aussi ne sommes-nous pas surpris de lire sous la plume de M. Jean Mesnard que Pascal, dans les *Pensées*, « attaque l'incrédule » (3) et, sous celle de M. Marcel Guersant, que l'apologie que Pascal projetait d'écrire était « une apologie de combat » (4).

Pour répondre à la question que nous posons au début de cet article, seuls les fragments des *Pensées* visiblement destinés à l'apologie dont Pascal avait formé le projet doivent être pris en considération, ce qui fera négliger les fragments polémiques qui se rattachent aux *Provinciales*, simples brouillons de celles-ci parfois, ainsi que les fragments des séries XXXII, XXXIII,

(1) Préface de l'édition de Port-Royal (1670), in Blaise Pascal, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*. Introduction de Louis Lafuma. Paris, Editions du Luxembourg, 1952, t. III : Documents, p. 143.

(2) *La Vie de Monsieur Pascal*, in Blaise Pascal, *Œuvres complètes*. Texte établi, présenté et annoté par Jean Mesnard. Paris, Desclée de Brouwer, « Bibliothèque européenne » (« Edition du Tricentenaire »), t. I, 1964, p. 619.

(3) Jean Mesnard, Pascal, Paris, Hatier, coll. « Connaissance des Lettres », cinquième édition, revue et corrigée, 1967, p. 162.

(4) *Les Pensées de Blaise Pascal présentées dans un ordre nouveau par Marcel Guersant suivies des opuscules religieux et philosophiques et d'un choix de correspondance*, Paris, Le club français du livre, coll. « Les Portiques », 1954, Introduction, p. X.

XXXIV (5) de la copie (Bibli. Nat., *f. franç.*, n° 9203), rassemblés pour la plupart en vue d'un écrit sur le miracle (6), dans lequel Pascal aurait notamment répondu aux critiques et aux objections qui s'étaient manifestées après le miracle de la Sainte-Epine.

Ce principe étant posé, constatons d'abord que les tournures, les intonations, les procédés rhétoriques utilisés dans les fragments des *Pensées* destinés à l'*Apologie* sont souvent ceux de la polémique.

Prenons comme exemple les fragments 132, 133 et 134, les trois premiers du chapitre « Divertissement ». Dans le premier de ces fragments Pascal considère le divertissement sous son aspect positif comme susceptible de procurer le bonheur à l'homme, mais c'est pour montrer combien, venant « d'ailleurs et de dehors », il est contingent et « sujet à être troublé par mille accidents ». Les fragments 133 et 134, eux, présentent l'aspect négatif du divertissement : celui-ci « détourne » les hommes de la pensée des maux qu'ils n'ont pu guérir et de celle de la mort, obstacle insurmontable à la satisfaction de leur incoercible besoin de bonheur. Nous noterons dans le premier de ces fragments l'emploi de la forme dialoguée, propice à l'apparition de la polémique : à l'objection qui repose sur la valeur positive du divertissement (7), Pascal répond en montrant que l'objection formulée par son interlocuteur est fondée sur une confusion entre la joie, qu'exprime le verbe « être réjoui », et le bonheur, exprimé par l'adjectif « heureux » répété.

Mais la présence d'un adversaire, qui répond ou auquel Pascal répond, n'est pas absolument nécessaire pour qu'une attitude polémique apparaisse. Une telle attitude se manifeste dans le fragment 133, où l'emploi ironique du verbe « s'aviser » constitue une sorte de provocation à l'égard des « hommes ». On observera à nouveau l'emploi ironique du verbe « s'aviser » et la même attitude provocante, d'ailleurs mêlée d'une certaine pitié, dans le fragment 134. C'est ainsi que, dans la première

(5) La numérotation que nous adoptons, notamment pour les différents fragments des *Pensées*, est celle de la dernière édition Lafuma, c'est-à-dire celle de l'édition des *Œuvres complètes* de Pascal. Préface d'Henri Gouhier. Présentation et notes de Louis Lafuma. Paris, éditions du Seuil, coll. « l'Intégrale », 1963.

(6) Les miracles auraient eu cependant une place dans l'*Apologie* comme « preuves de la religion » (voir fragment 402).

(7) Le sens moderne du mot « divertissement » date précisément du XVII^e siècle.

phrase du fragment, les misères sont tuées, escamotées presque, au profit de l'expression de l'immense désir de bonheur qui possède l'homme et qui, grâce à la disproportion entre les deux parties dont la phrase est naturellement composée, apparaît comme un désir d'autant plus vain et dérisoire qu'il ne tient pas compte de la réalité.

La forme dialogique, qui permet de distinguer une objection de l'adversaire et la réponse de Pascal à cette objection, se retrouve dans le fragment 177. L'objection y est d'ailleurs énoncée sous une forme ironique, donc polémique.

« Contradiction est une mauvaise marque de vérité », observe l'adversaire qui, s'il n'avait pas eu une intention polémique, aurait sans doute préféré faire remarquer que « contradiction est une bonne marque d'erreur ». La réponse de Pascal consiste dans le recours à l'expérience, d'où il conclut la ruine de l'objection de l'adversaire, qui reposait sur une pétition de principe. L'ironie ne se retrouve pas dans la réponse de Pascal, ou plutôt elle y apparaît seulement dans l'apparente facilité avec laquelle est ruinée l'objection de l'adversaire.

La même forme dialogique apparaît encore dans les fragments 748 et 760, où elle est clairement marquée, dans le fragment 930, qui est une note destinée aux *Ecrits sur la grâce* ; enfin dans le fragment 962. Comme ce dernier paraît se rattacher à la querelle des *Provinciales* et non à l'*Apologie*, nous n'insistons pas. Mais le rapprochement établi entre des fragments de l'*Apologie* et un fragment nettement polémique montre que le dialogisme est bien une forme polémique privilégiée, dans la mesure où elle suscite un adversaire, qu'il ne reste plus qu'à pourfendre (8).

Mais, s'il n'est pas étonnant que, dans un premier jet, Pascal recoure spontanément à l'expression polémique, qui lui est fami-

(8) Pour un emploi du dialogue, à des fins apologétiques cette fois, on pourra se reporter à l'article de M. Jean Levillain : « Exégèse du fragment sur le pari », in *Ecrits sur Pascal* (Paris, Editions du Luxembourg, 1959), p. 125-154, ainsi qu'à l'ouvrage de M. Henri Gouhier : *Blaise Pascal. Commentaires* (Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1966), chap. V : « Le Pari de Pascal », p. 245-306. En comparant le fragment 418 aux dialogues polémiques que nous avons cités, on saisira la différence entre l'apologie et la polémique, la seconde impliquant une combativité, voire une agressivité, qui font que le combat et... la victoire, même s'ils ne sont pas l'unique fin de celui qui débat, représentent des valeurs en soi et, par conséquent, sont recherchés au moins particulièrement pour eux-mêmes.

lière, il n'est nullement certain qu'il l'eût conservée dans la rédaction définitive. Cependant, on ne niera pas que son tempérament le portait à employer la polémique. Pascal est en effet de ceux dont la pensée s'affermir et acquiert sa plénitude à travers la controverse, comme l'affaire Saint-Ange le montre dès 1647. Dans la *Vie* de son frère qu'elle a écrite, Gilberte Périer parle de « l'extrême vivacité de son esprit » et de « cette impatience de son esprit » (9), qui était susceptible de fâcher autrui. Or cette vivacité contribue à définir le tempérament polémique.

« Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point... » (10).

De ce fragment on retiendra l'expression : « il y a plaisir ». Elle prouve que les orages, bien loin d'effrayer Pascal, sont pour lui des stimulants qu'il recherche, sans doute parce qu'ils sont nécessaires à son génie.

Aurait-il d'ailleurs définitivement renoncé à la polémique après les *Provinciales* et leurs prolongements immédiats celui qui, quelques mois avant sa mort, alors qu'on lui demandait s'il ne se repentait pas d'avoir fait les *Provinciales*, répondait : « bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire présentement, je les ferais encore plus fortes » (11) ?

Surtout, certains fragments plus achevés, comme le fragment 149, qui occupe à lui tout seul le chapitre XI : « A.P.R. », ou le fragment 427, contiennent assez de polémique pour qu'on puisse assurer que Pascal aurait eu recours à celle-ci dans l'*Apologie* achevée.

Relisons le fragment 149, depuis : « Incroyable que Dieu s'unisse à nous », jusqu'à : « nous ne pouvons l'apprendre que de Dieu ». Pascal commence par formuler brièvement une objection, à laquelle il va répondre. Mais, pour y répondre, il va substituer à l'objection abstraite un adversaire concret, qu'il cherchera désormais à pourfendre. D'où l'emploi de la deuxième personne dans la suite du passage. Ainsi, par un procédé dont nous avons déjà signalé l'emploi, le polémiste passionné et personnalise le débat à propos de la grâce divine.

(9) Edition des *O.C.* de Pascal publiée par Jean Mesnard, t. I, p. 635.

(10) *Pensées*, fragment 743.

(11) Propos rapporté par Marguerite Périer, reproduit dans Jean Mesnard, *O.C.* de Pascal, t. I, p. 1074.

Pascal oblige d'abord l'adversaire (impératif « suivez », « reconnaissez ») à tirer toutes les conséquences (« aussi loin ») de « la vue de notre bassesse », jouant sur les mots « capables », « incapables ». La phrase suivante est une question indirecte, mais vive : « Car je voudrais savoir... ». Les mots péjoratifs « animal » et « fantaisie » se justifient, l'un par la vision pyrrhonnienne de l'homme, l'autre par la conséquence que Pascal a forcé son adversaire à admettre dans la phrase précédente. Il n'empêche que Pascal humilie son adversaire, en montrant l'inconséquence de son raisonnement par l'opposition entre « cet animal... si faible » et « Dieu » et en employant l'ironie « a le droit ». On comparera cette phrase avec le modèle fourni par Montaigne (12), mais ce sera pour faire, à partir d'un exemple particulier, la constatation suivante : si, dans tout ce texte Pascal se souvient visiblement d'un passage de l'« Apologie de Raimond Sebond », il n'y apparaît nullement comme un imitateur servile de Montaigne.

Pascal reprend l'opposition entre la faiblesse de l'homme (« tout troublé de la vue de son propre état ») et son incompréhensible et blâmable orgueil (« il ose dire »). Puis ce sont de nouvelles questions formulées indirectement : « Mais je voudrais lui demander si..., et pourquoi... ». L'emploi des trois couples « aime et... connaisse », « connaissable et aimable », « amour et... connaissance » confère la force au raisonnement (13). La démonstration s'achève à la phrase suivante par un raisonnement « a fortiori », présenté sous la forme d'une nouvelle question, car Pascal s'était proposé seulement de prouver, contre un adversaire, qu'il n'est pas « incroyable que Dieu s'unisse à nous », sans rien affirmer de la réalité de cette communication.

Dans la conclusion, Pascal n'hésite pas à condamner avec virulence une attitude qui lui paraît être la marque d'« une présomption insupportable ».

On retiendra surtout de cette analyse combien vivante et « polémique » peut être une démonstration chez Pascal.

(12) « Toutefois nous luy prescrivons des bornes, nous tenons sa puissance assiégée pour nos raisons (j'appelle raison nos resveries et nos songes...) » (Michel de Montaigne, *Essais*. Texte établi et présenté par Jean Plattard. Paris, Société Les Belles Lettres, col. « Les Textes français », Livre second, premier volume, 1947, chapitre XII, p. 280).

(13) On notera que, pour sauvegarder la part de la liberté de l'homme dans son union avec Dieu, Pascal est obligé de réhabiliter partiellement l'homme en le reconnaissant « naturellement capable d'amour et de connaissance ». Dans la communion divine, la grâce et la nature, enfin réconciliées, s'unissent donc.

Considérons maintenant le passage suivant du fragment 427 :

« On sait assez de quelle manière agissent ceux qui sont dans cet esprit. Ils croient avoir fait de grands efforts pour s'instruire, lorsqu'ils ont employé quelques heures à la lecture de quelque livre de l'Écriture, et qu'ils ont interrogé quelque ecclésiastique sur les vérités de la foi. Après cela, ils se vantent d'avoir cherché sans succès dans les livres et parmi les hommes ».

La prétérition (« On sait assez »), l'ironie sarcastique (« Ils croient », le jeu subtil des oppositions (les mots « quelques heures » sont opposés à « de grands effets », les mots « dans les livres et parmi les hommes » à « quelque livre de l'Écriture » et « quelque ecclésiastique ») constituent ici des procédés polémiques.

On notera dans le même fragment l'emploi de la prosopopée, destiné à établir l'incohérence de l'attitude du libertin. Cette prosopopée est précédée et suivie d'une série d'interrogations, qui sont autant de coups, nous dirions, en langage d'escrireur, de « bottes », portées au libertin en vue de l'acculer.

Ce sont donc les mêmes procédés que l'on retrouve chaque fois : l'ironie, comme dans le fragment 141 ou dans le fragment 147, où elle se manifeste à l'égard des Stoïciens, mis en contradiction (même si la contradiction n'est qu'apparente) avec eux-mêmes, l'interrogation simple ou, plus souvent, répétée, directe ou indirecte (fragments 149, 227, 427, 430, 748...), le jeu subtil des oppositions et des distinguos (fragment 141, 149...), le catalogue de griefs (fragment 680), la substitution à une objection abstraite d'un adversaire concret (fragments 149, 695...), enfin le dialogue, dont nous avons donné plusieurs exemples.

Pose-t-on maintenant la question : « Avec qui Pascal polémique-t-il »? Nous voilà embarrassés pour y répondre, tant il est vrai que la pensée de Pascal se formule naturellement et spontanément sous une forme polémique. Essayons toutefois de préciser quelques-unes des victimes de Pascal dans l'*Apologie* : d'abord l'homme en général, que Pascal désigne par « on », « chacun », « l'homme », « les hommes », « tous », « nous » (fragments 33, 133, 148) ; puis les philosophes, pyrrhoniens et dogmatistes (fragments 141, 142, 149, 430...) et plus spécialement parmi les premiers, Montaigne (fragment 680) ; les religions (14) (fragment 149) ; enfin les libertins, dont l'indifférence,

(14) A l'exception de la religion chrétienne, bien sûr.

avoue Pascal, l' « irrite plus qu'elle ne (l') attendrit » (fragment 427).

Comme nous venons de le voir par l'énumération de quelques-uns des adversaires de Pascal, vaste était le champ qui s'ouvrait devant le polémiste dans l'*Apologie de la religion chrétienne*. Dans ce champ, l'auteur des *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets* n'a pas craint de s'engager. Peut-on aller plus loin et, plusieurs fragments envisageant le recours à la forme épistolaire (fragments 4, 5, 7, 9, 11, 408), soutenir que l'*Apologie* aurait été rédigée sous forme de lettres polémiques, comme les *Provinciales*? Telle quelle, la thèse nous paraît difficile à soutenir, même si comme l'affirme M. Henri Gouhier après Louis Lafuma, Pascal avait songé un moment à construire son apologie de la religion chrétienne « comme une suite de lettres, à la façon des *Provinciales* » (15). En effet, presque aucune de ces lettres n'eût été proprement polémique, si l'on en juge par leur contenu : « lettre pour porter à rechercher Dieu » (fragment 4), « une lettre d'exhortation à un ami pour le porter à chercher » (fragment 5), « lettre qui marque l'utilité des preuves » (fragment 7), « la lettre qu'on doit chercher Dieu », « la lettre d'ôter les obstacles » (fragment 11), toutes ces lettres auraient eu avant tout une valeur persuasive. Même « la lettre de l'injustice » (fragment 9) n'eût pas été ce qu'est chez Voltaire, par exemple, la satire de la justice du temps, Pascal voulant moins attaquer l'injustice que montrer en philosophie l'impossibilité d'une justice humaine (16). Enfin, le plan envisagé par Pascal pour l'*Apologie*, en faisant précéder l'énoncé des preuves d'une longue préparation, destinée à disposer l'athée à recevoir ces preuves, ôte à l'ensemble de l'ouvrage beaucoup de sa valeur polémique.

En revanche, il ne nous paraît nullement étonnant qu'une attitude polémique, dont, au reste, l'apparition est liée surtout au tempérament, se manifeste chez Pascal dans la querelle de la foi comme elle s'était manifestée dans les querelles scientifiques et dans les querelles de la grâce.

(15) H. Gouhier, op. cit., p. 287. Cf. L. Lafuma, *Histoire des Pensées de Pascal* (1656-1952), Paris, Éditions du Luxembourg (Diffusion A.-G. Nizet), (1954), p. 20, et « La Copie 9203 et le classement de Pascal », in *Écrits sur Pascal* (Paris, 1959), p. 201.

(16) Au contraire la « lettre de la folie de la science humaine et de la philosophie » (fragment 408) aurait eu un contenu tel que la verve polémique de son auteur aurait pu s'y déployer. D'ailleurs, Pascal n'a-t-il pas effectivement dénoncé la « vanité des sciences » (fragment 23) et raillé les philosophes ?